

Nom :

INSPECTION DU TRAVAIL

INSPECTION DU TRAVAIL
7 Rue Bouché Thomas
BP 23607
49036 ANGERS Cédex 01
☎ 02.41.54.53.52

MEDECIN DU TRAVAIL

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
3 Rue Charles Lacretelle
Beaucouzé
49038 ANGERS Cédex 9
☎ 02.41.31.75.75

SERVICES DE SECOURS D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

POLICE : ☎ 17

SAMU : ☎ 15

Appel d'urgence Européen : ☎ 112

CENTRE ANTIPOISON : ☎ 02.41.48.21.21

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Toute personne ayant connaissance d'un incendie dans les locaux de l'entreprise doit :

- Prévenir immédiatement les pompiers : 18
- Donner l'alerte aux personnes se trouvant dans les locaux et évacuer les lieux
- Prévenir le chef d'entreprise

CONVENTION COLLECTIVE

Nom : (IDCC :)

Date :

Disponible sur demande auprès du chef d'entreprise

HORAIRES DE TRAVAIL

ET JOURS DE REPOS (s'il n'est pas le dimanche)

PERIODE DE PRISE DE CONGES

INTERDICTION DE FUMER



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le :

☎ **39.89**

(0.15€/mn depuis un poste fixe – Tabac Info Service)